

master

direction de projets ou
établissements culturels

● ● parcours ● ●

action culturelle & artistique



UNIVERSITÉ
Clermont
Auvergne



DEPARTEMENT
DES METIERS
DE LA CULTURE

UFR LCSH
29 boulevard
Gergovia
Clermont-Fd

23
● ● ●
24

2023-2024

LIVRET DE L'ÉTUDIANT



<i>Le Département des Métiers de la Culture</i>	3
<i>Présentation du Master</i>	4
<i>Structuration pédagogique de l'offre de formation</i>	8
<i>L'Équipe pédagogique</i>	9
<i>Tronc commun du Master</i>	10
<i>Présentation des thèmes de recherche</i>	16
<i>Parcours Action culturelle et artistique</i>	18
<i>Informations pratiques</i>	36
<i>Statistiques et infographie : Stages Insertion professionnelle</i>	43

ENVIRONNEMENT DE LA FORMATION

Le Département Métiers de la culture.

Inscrit dans l'UFR « Lettres, Culture et Sciences humaines » de l'Université Clermont Auvergne, le département « Métiers de la Culture » rassemble des formations générales universitaires, pluridisciplinaires et professionnalisantes dans les domaines du livre, des arts du spectacle et du tourisme. Réunies au sein d'un même dispositif pédagogique, les filières tourisme, arts du spectacle et métiers du livre constituent une spécificité du pôle universitaire clermontois dans l'offre nationale.

Le département est situé sur le site Gergovia de l'Université Clermont Auvergne et dépend administrativement de l'UFR Lettres, Culture et Sciences humaines. La majorité des cours ont lieu à Gergovia. Les cours sont assurés par les enseignants permanents du département, des chargés de cours et des intervenants extérieurs.

Direction du département

Françoise LE BORGNE
francoise.le_borgne@uca.fr
Bureau 304
Tel : 06 63 63 75 60

Secrétariat du Master

Stéphanie CASSIERE
stephanie.cassiere@uca.fr
Bureau 207 bis
Tel : 04 73 34 66 83

Responsables de la mention du Master

Master 1 : Françoise LE BORGNE
francoise.le_borgne@uca.fr
Bureau 304
Tel : 06 63 63 75 60

Master 2 : Anne GAUGUE
anne.gaugue@uca.fr
Bureau 301

Responsables pédagogiques du parcours *Accompagnement culturel et touristique des territoires*

Master 1 : Thomas GANLUT
thomas.ganlut@uca.fr
Bureau 306

Master 2 : Pascal DESMICHEL
pascal.desmichel@uca.fr
Bureau 305
Tel : 04 73 34 66 76

Responsables pédagogiques du parcours *Action culturelle et artistique*

Master 1 & Master 2 : Caroline LARDY
caroline.lardy@uca.fr
Tel : 04 73 34 66 32

Responsables pédagogiques du parcours *Métiers du livre et médiation numérique*

Master 1 : Françoise LE BORGNE
francoise.le_borgne@uca.fr
Bureau 304
Tel : 06 63 63 75 60

Master 2 : Pascal DESMICHEL
pascal.desmichel@uca.fr
Bureau 305
Tel : 04 73 34 66 76

Vous trouverez au département :

- La direction
- Les bureaux des enseignants permanents
- Des salles des étudiants

Présentation du Master

Organisation et objectifs du master Direction de projets ou établissements culturels (DPEC).

Le Master Direction de projets ou établissement culturels, au sein de ses trois parcours – « Métiers du livre et stratégies numériques » ; « Action culturelle et artistique » et « Accompagnement culturel et touristique des territoires » – entend former des cadres capables de développer des projets et des politiques culturels en phase avec les besoins des territoires. Cette formation centrée sur la conduite de projet culturel encourage la polyvalence et l'innovation de ces futurs cadres en proposant des enseignements transversaux (communs aux trois filières) et des enseignements de spécialité, des apports théoriques et des mises en situations concrètes, encadrées par des professionnels. Ces mises en situation sont favorisées par les projets confiés aux étudiants sur les quatre semestres du master : projet collectif, projet professionnel personnel et projet recherche. Elles sont également favorisées à l'intérieur de chaque unité d'enseignement et par les stages prévus à la fin du master 1 et du master 2.

Évolution des métiers de la culture

La culture est une compétence dont s'emparent aujourd'hui les collectivités locales dans un contexte de fortes mutations des territoires (loi NOTRe - Nouvelle Organisation Territoriale de la République - tout particulièrement). L'activité ne relève plus seulement de démarches descendantes – via des institutions de l'Etat - mais émane d'une profusion d'initiatives locales et régionales qu'il s'agit désormais d'**accompagner** en termes de développement. On assiste à une **hybridation** des pratiques et des lieux culturels qui modifie de manière considérable les contours des métiers.

Cette hybridation se constate autant à l'échelle des territoires que des lieux emblématiques du spectacle (scènes, ateliers, fabriques...). Il s'agit de répondre à la fois (en même temps) à des enjeux d'attractivité de lien social et de développement culturel des territoires.

Désormais :

- les espaces du spectacle vivant sont des "lieux de fabrique", de l'hybridité artistique (et doivent se projeter comme des "espaces sociaux" de rencontre/mixité/altérité),
- la création artistique et la diffusion culturelle se pensent en réseaux actifs (actuels, à réactiver, à inventer) sur des territoires polymorphes (échelons local variable, départemental, régional / diversité-évolution sociales / pratiques plurielles).
- un festival est un acteur clé du développement territorial.

Si ces dynamiques intersectorielles justifient, plus que jamais, des tronc communs au sein du master "Conduite de projet ou d'établissement culturel", il convient néanmoins de continuer à former des étudiants dans des cœurs de métiers encore bien identifiés dans le champ professionnel (d'où la nécessité de parcours de spécialité). La formation entend continuer à jouer un rôle sur le plan national ; elle est déjà repérable en France grâce à l'articulation territoire, tourisme et culture, et se caractérise par une forte attractivité comme en témoignent les effectifs étudiants (75 à 80 étudiants en moyenne en M1, 60 étudiants sélectionnés en M2) et le nombre de candidatures (100 à 280 en moyenne par parcours).

Objectifs d'insertion professionnelle

Le Master mention « Direction de projets ou établissements culturels » vise à former des responsables de projets, capables de concevoir des projets culturels et d'appliquer dans des champs professionnels divers des compétences liées au management, à la comptabilité, au droit, au marketing et à la communication (y compris la maîtrise des langues étrangères et des nouvelles technologies) tant dans le secteur public (collectivités territoriales, scènes labellisées, grands festivals...) que dans le secteur de l'entreprise privée ou dans le secteur associatif. Aux compétences transversales s'ajoutent une culture, des connaissances et des compétences spécifiques aux différents champs professionnels et débouchant sur des emplois précis.

Action culturelle et artistique

Le parcours « Action culturelle et artistique » de la mention du Master « Direction de projets ou établissements culturels » permet de développer les compétences réclamées pour tous les postes de médiateurs et coordinateurs spécialistes des relations éducation-culture mais aussi de gestion et d'organisation de projets artistiques liés aux arts du spectacle. En vue d'aboutir à des emplois précis, une culture et des compétences spécifiques liées aux différents champs professionnels s'ajoutent aux compétences transversales souhaitées dans les différents métiers.

Les métiers visés en M1 pourront être les suivants : Assistant coordinateur culturel, Assistant médiateur culturel, Assistant chargé de Relations publiques, Assistant de programmation, Assistant de conservation du patrimoine en collectivité territoriale, Chargé de diffusion, Chargé de communication, etc.

Les débouchés nouveaux proposés par le M2 pourront correspondre par exemple aux postes suivants, qui supposent une dimension managériale et/ou stratégique : Programmateur artistique, Chargé communication, Responsable d'un festival de théâtre, ou de danse, ou de cinéma, Administrateur d'une compagnie de spectacle vivant, Administrateur d'association culturelle, Médiateur du patrimoine, Chargé de valorisation du patrimoine culturel, directeur de manifestation culturelle, Chargé de mission dans le domaine culturel et artistique.

Compétences acquises au terme du master

Compétences générales des diplômés de masters en Lettres, Cultures et Sciences Humaines

- Conduire une étude dans différents contextes (scientifiques et/ou professionnels) : poser une problématique, construire une argumentation, collecter et organiser des données, interpréter les résultats, élaborer une synthèse, proposer des prolongements ;
- Conduire une démarche critique dans le cadre de règles déontologiques et méthodologiques ;
- Respecter l'éthique scientifique et les règles de droit ;
- Rédiger de manière claire, correcte et cohérente, des documents d'analyse et de synthèse à partir de sources diverses clairement référencées et de situations complexes ;
- Préparer et commenter des supports de culture et de communication (textes, images, statistiques...)
- Prendre la parole face à différents publics en prenant en compte leur spécificité ;
- Conceptualiser, bâtir et soutenir publiquement une argumentation ;

- Confronter des points de vue, élaborer des analyses comparatives ;
- Travailler en autonomie : établir des priorités, gérer son temps ;
- Être capable d'initiatives : définir et mettre en œuvre un projet de recherche et de formation, acquérir par soi-même des connaissances non enseignées ;
- Réaliser par soi-même une recherche documentaire sur différents supports : préciser l'objet de la recherche, localiser les ressources et les hiérarchiser, identifier les modes d'accès, établir une bibliographie, exploiter les données et les présenter ;
- S'impliquer dans un projet et le conduire à terme : comprendre ses objectifs et son contexte, le réaliser et le gérer ;
- Encadrer et animer un travail de groupe ;
- Appréhender les enjeux sociaux et culturels du monde contemporain dans toutes ses dimensions temporelles et spatiales ;
- Mobiliser, dynamiser, exploiter des savoirs de différents champs disciplinaires ;
- Appréhender la diversité culturelle, développer des valeurs humanistes, être à l'écoute ;
- Utiliser les outils informatiques de bureautique, d'analyse de données et d'internet ;
- Utiliser et créer des ressources électroniques ;
- Utiliser une langue étrangère dans un but professionnel en prenant en compte les particularités culturelles liées aux différentes zones géographiques concernées ;
- S'intégrer dans un milieu professionnel : identifier les personnes ressources et les diverses fonctions d'une organisation, se situer dans un environnement hiérarchique et fonctionnel.

- Maîtriser les repères temporels et spatiaux ; savoir mettre en perspective les répercussions du passé ; maîtriser les grands enjeux de l'aménagement de l'espace, des évolutions du paysage, du rapport des hommes aux territoires ;
- Maîtriser les règles de la recherche documentaire, sous toutes ses formes, et apprivoiser les lieux et instances de la conservation-consultation ;
- Maîtriser les outils informatiques nécessaires à la recherche, à sa publication, à sa diffusion ;
- Participer à la production et à la mise en valeur de productions scientifiques et/ou culturelles ;
- Travailler en collaboration avec les différents acteurs du milieu professionnel et avec les acteurs et institutions du monde culturel, de l'Etat et des collectivités territoriales ;
- Être capable de se former et d'innover.

Les compétences spécifiques à la mention Direction de projet ou d'établissement culturel :

- Maîtriser une approche critique et comparative des phénomènes politiques, économiques, sociaux, culturels et religieux dans l'Histoire des sociétés humaines ;

Ouverture internationale

La mobilité internationale est vivement encouragée dans tous les parcours **dans le cadre des stages** (Belgique, Angleterre, Canada, Mexique, États-Unis, Rwanda, etc.).

Dans le parcours *Action culturelle et artistique*, la découverte du monde professionnel du secteur culturel et artistique étranger est aussi assurée à travers un **voyage d'études** (découvertes de sites et d'institutions culturelles, rencontres professionnelles, workshops en Anglais, rencontres avec des étudiants-futurs professionnels du secteur culturel des universités locales (séjours à San Sebastian en 2016, à Milan en 2017, à Bruxelles en 2019 et à Rotterdam en 2022)).

Les stages à l'étranger sont encouragés en master 1 et master 2.

Articulation avec la recherche doctorale

Chaque étudiant de chaque parcours sera en mesure de poursuivre ses études de Doctorat grâce en particulier aux compétences acquises dans le cadre de **PUE Cultures et territoires**. Il pourra s'appuyer sur l'environnement des **laboratoires** labellisés.

Structuration pédagogique de la formation

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Le master est structuré autour de grandes unités d'enseignement présentes du S1 au S4. **L'étudiant est amené à réaliser trois grands exercices rythmant son parcours**

- **un projet collectif** : il s'agit de répondre à une *vraie* commande émanant d'une collectivité territoriale, d'une entreprise, d'une association, d'un opérateur culturel. Ce travail donne lieu à des phases terrain, à un suivi hebdomadaire de la part de l'équipe pédagogique au travers de séminaires, et à des rendus dont le final se déroule *publiquement* (sur le territoire, avec commanditaires, habitants, acteurs politiques et professionnels). Deux projets sont conduits au cours des deux années de master ; plusieurs projets peuvent être proposés chaque année aux étudiants de chacun des trois parcours.

- **un projet professionnel prenant la forme d'un projet culturel** réunissant *l'ensemble de l'argumentaire nécessaire à la concrétisation d'une initiative*, à savoir la présentation d'un concept innovant (original), sa viabilité économique, son statut juridique, son positionnement marketing, son plan de communication, etc.

- **une réflexion individuelle sous forme d'article** conduisant - sur un thème choisi - à développer une méthode, à mobiliser des connaissances et des concepts en vue de restituer une analyse critique au moyen de références et de sources pertinentes. Ce parcours est accompagné chaque semaine de travaux dirigés et de cours magistraux.

Conformément aux règles édictées par le ministère, une partie de l'enseignement comprend **un tronc commun aux trois parcours du Master**.

Ces heures sont dispensées sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés impliquant. Elles représentent un volume horaire limité, les TD étant proposés par parcours de spécialité.

Ces cours permettent à la fois à développer des connaissances de culture générale (dans le champ des arts, de la littérature et des sciences humaines) et saisir les grands enjeux du développement culturel des territoires du XXIème siècle. Les étudiants sont invités à développer une réflexion personnelle sur un sujet de leur choix, en apprenant (perfectionnant leurs qualités) certaines règles d'écriture qui sont, aussi, des savoir-faire professionnels (trouver et citer des sources, construire une méthode, développer un esprit de synthèse...). Les étudiants seront prioritairement accompagnés par les enseignants de l'équipe Arts du spectacle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Règles de compensation appliquées par la scolarité de l'UFR LCSH

- L'année est acquise si la moyenne S1 + S2 est supérieure ou égale à 10/20.
- Le semestre est acquis si la moyenne des UE du semestre est supérieure ou égale à 10/20.
- L'UE est acquise si la moyenne des notes de l'UE est supérieure ou égale à 10/20. Une UE acquise est capitalisée (on la conserve acquise d'une année sur l'autre).
- Si l'UE n'est pas acquise, le candidat ne repasse à la deuxième session que les notes inférieures à la moyenne.
- On ne peut valider une UE, un semestre, son année si l'on est considéré comme « défaillant » (pas de note pour l'examen ou l'UE). NB : Tout étudiant qui omet de rendre un exercice rentrant dans la validation de l'UE s'expose à être considéré comme « défaillant » à l'UE concernée.

Équipe pédagogique du master – Tronc commun

AGBO, Prospère, Docteur en droit

BERNARD, Agnès, MCF

information-communication

FORAY, Vincent, administrateur du CNCS

GALLET, Ricet, codirecteur du CRMTL

LAURICHESSE, Jérémy, éducation à
l'image

LAKATOS, Rosalie, Cheffe de projets,

Agence d'Urbanisme de Clermont Massif
central

LEMOINE, Léa, Cheffe de projet

Patrimoine et numérique, Route des villes
d'eaux du Massif central

LE RUDULIER, Gaël, graphiste, illustrateur

POINOT, Matthieu, directeur du Grin,
Clermont-Ferrand

SIMON, Aimée, PRAG Économie-gestion

VASSET, Magalie, responsable mécénat,
Festival EuropaVox

VOLLAT, Geoffrey, Doctorant, Directeur
stratégique, Centre d'Innovations sociales
Clermont Auvergne (CISCA)

Tronc commun master 1

SEMESTRE 1				
Bloc de compétences	UE	crédits	Vol.	Descriptif
BLOC 2. Connaître le secteur professionnel et en acquérir les outils	3	3	16hCM	Politiques culturelles, structuration administrative et juridique du secteur culturel
	4	3	16hCM	Économie et gestion du secteur culturel
SEMESTRE 2				
Bloc de compétences	UE	crédits	Vol.	Descriptif
BLOC 2. Connaître le secteur professionnel et en acquérir les outils	4	3	24hTD	Le numérique au service des projets PAO <i>ou</i> Techniques et langages de l'image <i>ou</i> Enquête sonore <i>ou</i> Créations digitales (au choix)

Semestre 1

UE3

Politiques culturelles,
structuration administrative et
juridique du secteur culturel

16h CM

Présentation du cadre d'élaboration des politique et des projets culturels de territoire : rappels historiques ; organisation territoriale de l'Europe aux communes ; principes de gestion publique (emploi des subventions) ; établissements publics et associatifs.

Objectif : Connaître les principes de l'élaboration des politiques culturelles

Intervenants : Rosalie LAKATOS

Evaluation : Écrit terminal

Poids dans l'UE : 100%

UE4

Économie et gestion du
secteur culturel

16h CM & 6h TD

Ce cours présentera les spécificités de la gestion dans le secteur public et le secteur privé qui doivent être acquises pour permettre la prise de décision, notamment en termes d'investissement et de management.

Objectif : Maîtriser les outils nécessaires à la gestion d'entreprises publiques ou privées et indispensables à la conduite de projets : bilan et compte de résultat, budget de trésorerie, soldes intermédiaires.

Intervenants : Aimée SIMON

Evaluation : Écrit terminal

Poids dans l'UE : 100%

Semestre 2

UE4

Le numérique au service des
projets

Outils numériques au choix

25 TD par groupe

PAO (confirmé, expert), Techniques et langages de l'image, Enquête sonore & Créations digitales

Créations digitales

Le TD créations digitales s'adresse aux futurs professionnels du secteur culturel et/ou touristique. Il vise à donner des clés de lecture sur le secteur numérique appliqué aux structures culturelles et/ou touristiques et à outiller les étudiants en matière de plateformes et solutions numériques, à informer des solutions de financement de tels projets (appels à projet du secteur).

Ce TD est composé de 3 temps : un temps d'information, un temps de présentation des plateformes existantes (avec intervention de prestataires en visioconférence), un temps de production (choix d'une plateforme ou d'un outil pour mener à bien sa création digitale).

Intervenante : Léa LEMOINE

Enquêtes sonores

Ce cours vise à apprendre à créer un podcast, de la conception à la diffusion, autour de trois 4 piliers : pod quoi ? (se familiariser avec ce contenu), l'éditorialisation, la fabrication et la diffusion. Les compétences développées dans ce cours seront les suivantes :

- Apprendre à réaliser un véritable reportage audio, en autonomie et avec un minimum de matériel, diffusable sur de nombreux supports sous forme de podcast

- Identifier et reconnaître les différents types de podcasts.
- Être en mesure de décliner un sujet en version audio : prise de son, montage, travail de la voix.
- Pouvoir élaborer et formuler un message clair via un reportage audio.
- Découvrir différentes techniques de prises de son et de diffusion d'un document sonore.

Intervenant : Matthieu POINOT

Intervenant : Jérémy LAURICHESSE

Evaluations : Productions définies en TD
Poids dans l'UE : 100%

PAO

Initiation ou perfectionnement aux outils de la PAO (Adobe suite InDesign, Photoshop, Illustrator).

Intervenant : Gaël LE RUDULIER (PAO)

Techniques et langages de l'image

Au cours de ce TD, seront abordées les notions de vocabulaire cinématographique (échelle, mouvements, découpage technique...). Elles seront mises en pratique dans le cadre d'exercices de réalisation et de montage. Un projet de documentaire de création plus personnel sera développé et accompagné tout au long du TD, de l'écriture au montage.

Ce TD ne suppose pas de prérequis et vise à développer des compétences réutilisables dans la plupart des secteurs.

Tronc commun master 2

SEMESTRE 3				
Bloc de compétences	UE	crédits	Vol.	Descriptif
BLOC 2. Connaître le secteur professionnel et en acquérir les outils	3	3	6hCM/6hTD 6hCM/6hTD	Gestion du secteur culturel COURS 1. Mécénat et financement COURS 2. Culture solidaire et durable CM commun aux étudiants des trois parcours TD par parcours de spécialité
SEMESTRE 4				
Bloc de compétences	UE	crédits	Vol.	Descriptif
BLOC 2. Connaître le secteur professionnel et en acquérir les outils	3	3	6hCM/6hTD 6hCM/6hTD	Diriger un établissement culturel COURS 1. Communication et marketing COURS 2. Gestion administrative et ressources humaines CM commun aux étudiants des trois parcours TD par parcours de spécialité

Semestre 3

UE3

Gestion du secteur culturel

COURS 1. Mécénat et financement.

6hCM & 6hTD

Ce cours permettra d'appréhender les enjeux et les stratégies de mécénat déployées par les entreprises culturelles et artistiques. Les modes de financement du secteur culturel et touristique seront appréciés dans leur diversité ; une réflexion sera engagée et des études de cas seront conduites sur les financements européens des projets culturels.

Objectif: Comprendre les enjeux liés au mécénat et aux financements européens du secteur culturel

Intervenants : Magalie VASSENET

Evaluation : Contrôle continu

Poids dans l'UE : 50%

COURS 2. Culture solidaire et durable.

6hCM & 6hTD

Objectif: La responsabilité sociale des entreprises, concept apparu durant la seconde moitié du XXe siècle, vient questionner les différents domaines d'activités de la société ; la RSE entend interroger autant le sens que l'impact d'une activité. Pour autant, aussi nécessaire qu'elle puisse être, la RSE souffre d'un manque de définition, car devant être applicable à tout type d'activité, et d'un manque d'effectivité, du fait de son statut encoure flou ; entre norme juridique et norme incitative. La RSE a évolué depuis son origine et est appréhendée de deux manières antagonistes ; elle est vue soit comme un réel tournant vers un monde plus responsable et respectueux des enjeux sociaux et environnementaux, soit comme un instrument de

“greenwashing” permettant d'attester une responsabilité de surface sans réellement agir pour les enjeux du XXIe siècle. C'est en ce sens que la RSE est aussi liée à la question de l'éthique dans les différents milieux d'activités, notamment celui de la culture.

Intervenants : Prospère AGBO

Evaluation : Contrôle continu

Poids dans l'UE : 50%

Semestre 4

UE3

Diriger un établissement culturel

COURS 1. Communication et marketing

6hCM & 6hTD

Ce cours permettra d'appréhender les fondamentaux de la communication et du marketing appliqués au secteur culturel ; d'envisager des analyses et études économiques de marchés, l'administration d'enquêtes, la définition de clients et l'identification de cibles ; d'apprécier les spécificités du marketing en fonction des domaines, plans de communication et marketing.

Objectif: Comprendre les enjeux de la communication et du marketing et savoir les appliquer à un projet culturel.

Intervenants : Agnès BERNARD

Evaluation : Contrôle continu

Poids dans l'UE : 50%

COURS 2. Gestion administrative et Ressources humaines.

6hCM & 6hTD

Ce cours permettra d'appréhender au mieux les incidences des structurations différenciées des établissements culturels

et artistiques sur les modalités d'organisation du travail, sur la gestion des ressources humaines et du fonctionnement quotidien.

Objectif : Comprendre les enjeux et les modalités de la gestion administrative et des ressources humaines au sein des établissements culturels/

Intervenants : Vincent FORAY

Evaluation : Contrôle continu

Poids dans l'UE : 50%

Présentation des thèmes de recherche

Cinéma

Caroline Lardy

a) Cinéma et société ; la représentation de la ou des mobilités, de l'exil au cinéma ; la figure de l'exilé ou du voyageur en fiction ; propagande et cinéma ; cinéma militant ; cinéma et marginalité, cinéma et handicap ; cinéma et réception ; cinéma et minorités ; usages et rôles des images d'archive en fiction. Identité individuelle et collective ; l'image amateur et société (lien avec les archives audiovisuelles départementales).

b) Sources télévisuelles : analyse d'image d'archives (site de l'INA).

c) Sources composites : thèmes qui relient cinéma et musique, cinéma et théâtre, cinéma et littérature, cinéma et paysage, cinéma et espace dans les œuvres de fiction.

d) Sources sonores : analyse des sources et archives radiophoniques, des documentaires sonores (France Culture) en lien avec les thèmes suivants : exploration et analyse d'archives sonores d'émissions axées sur la culture ; portraits d'artistes ; d'écrivains ; chroniques radiophoniques autour des arts, de la culture, de l'exploration d'un lieu, d'un quartier, etc. Cette option peut rejoindre la question des paysages sonores.

e) Les publics, enquête autour des questions liées à la réception des œuvres, de la fréquentation des salles de cinéma, par exemple. Le rôle du cinéma en territoire rural, la programmation, les enjeux de médiation ; l'accès au cinéma pour les publics éloignés ou empêchés, par exemple.

Musicologie

Benjamin Lassauzet

a) Musique et identité : représentation des identités nationales (notamment de l'espace nordique et arctique), sociales, professionnelles, sexuelles, de genre, ... ; identités individuelles et collectives ; identités en évolution, en mutation, métissages, circulation culturelle...

b) Musique et société : impact de la musique sur la conduite des mouvements sociaux ; la musique comme écho des évolutions sociales, économiques, politiques, culturelles... ; musique et médias ; musique et politique...

c) Musique et environnement : musique et anthropocène ; écomusicologie...

d) Le monde de la musique : lieux alternatifs de production et de diffusion musicales ; parcours du musicien professionnel ou amateur...

e) Répertoires : musiques savantes ; populaires ; traditionnelles...

f) Musique et intermédialité : musique et cinéma, théâtre, danse, littérature... ; usage des nouvelles technologies dans la musique ; réalité virtuelle, intelligence artificielle, MAO (musique assistée par ordinateur).

g) Les publics : goût musical ; structuration sociale des publics ; réception des œuvres, fréquentation des salles de concert (enquêtes qualitatives et/ou quantitatives) ; la musique en territoire rural ; les modalités, enjeux, stratégies, fondements de la médiation musicale ; l'accès à la musique pour les publics éloignés ou empêchés...

Théâtre, Spectacle vivant

Yassaman Khajehi

a) **Études comparatives des arts du spectacle.**

b) **Études sociopolitiques des arts** : lien entre les arts, la société, la politique, la religion, etc. ; enjeux sociaux et sociétaux des arts ; impact de l'art en politique et de la politique en arts.

c) **“Terrains impossibles”** : s'intéresser aux objets et terrains de recherches difficiles d'accès, les stratégies d'observation et d'analyse dans des conditions complexes.

d) **Arts et cultures au Moyen-Orient.**

e) **Performances : théories et pratiques.**

f) **Arts dits mineurs.**

g) **Publics et arts de la scène.**

h) **Arts populaires, arts traditionnels, des nouveaux contemporains**



Parcours

Action culturelle
& artistique

Structuration pédagogique du parcours "Action culturelle et artistique"

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Cette spécialité s'adresse à des étudiants titulaires d'une licence générale ou d'un équivalent. Le parcours de master en Action culturelle et artistique entend former les étudiants aux secteurs professionnels s'intéressant à l'organisation, la coordination et la diffusion de projets culturels, aux liens entre éducation et culture, à la sensibilisation et la valorisation des patrimoines artistiques (rétrospectives, archives, médiathèques, cinémathèques, festivals, programmation) et aux relations et aux activités de médiation avec les publics. Les enseignements dispensés en master permettent d'envisager également des prolongements en poursuite d'études en 3^{ème} cycle de doctorat en recherche-crédation, fondamentale ou appliquée en arts du spectacle ou dans les secteurs professionnels de l'édition, du journalisme culturel, de la documentation ou de l'organisation événementielle. Le cursus accueille également des profils d'étudiants intéressés par les processus de création musicaux, audiovisuels, théâtraux ou chorégraphiques et propose également d'aiguiser la sensibilité artistique dans ces domaines.

Dans un souci d'adaptation à différents secteurs professionnels et métiers, les enseignements s'articuleront autour d'éléments de **culture générale théorique solide** (portant sur la musique, le théâtre, le cinéma, la danse), alliés à des **compétences techniques et méthodologiques**. La nécessité de cette alliance entre théorie et pratique est fondamentale pour consolider la formation et permettre aux étudiants d'intervenir sur un champ de compétences diversifié.

En plus des fondamentaux théoriques, certaines **initiations techniques et créatives** proposées seront ouvertes sur la création cinématographique, musicale et scénique contemporaine ainsi que la culture

artistique régionale liée aux arts vivants (expositions, résidences, festivals de cinéma, théâtre, musique, danse). Dans la perspective d'une meilleure compréhension des métiers relevant des arts du spectacle, les étudiants seront également amenés à réfléchir au rôle et aux enjeux (économiques, juridiques, sociologiques) liés aux domaines de la création artistique audiovisuelle et scénique.

L'accent est mis en M1 sur la connaissance du contexte culturel et économique de l'entreprise culturelle et l'acquisition des compétences professionnelles fondamentales dans le domaine des Arts du spectacle.

Au semestre 1, les enseignements fondamentaux liés à la connaissance de l'entreprise culturelle seront répartis entre un cours d'introduction générale sur les problématiques liées au secteur professionnel des arts du spectacle et un cours sur les institutions et les politiques culturelles en vue d'acquérir des repères et des outils pour mener une réflexion plus approfondie à la faveur de cas pratiques. Des cours d'économie-gestion, de management et de communication-marketing permettront à tous de comprendre les enjeux économiques auxquels sont confrontées les entreprises culturelles. Des cours de culture artistique et d'informatique sont prévus de manière à permettre à chacun de construire sa formation en fonction de ses acquis (cours de niveau dans l'apprentissage des logiciels de traitement de l'image fixe et de conception de page web, d'édition de sites Internet) et de son projet professionnel (qui peut être davantage orienté vers le cinéma (documentaire, fiction, animation, art vidéo) ou les arts de la scène (théâtre, musique, danse). Les projets collectifs seront également l'occasion de s'initier à la conduite de projets culturels variés à réaliser en groupe et à la définition de réponses adaptées à une commande passée avec une association ou une institution culturelle. Des cours de langue

(de spécialité du domaine des arts du spectacle dispensés en anglais) permettront à de futurs cadres d'acquérir une aisance et la maîtrise d'un vocabulaire spécifique indispensable dans un contexte international. Enfin des enseignements liés à l'analyse d'objets culturels porteront sur le cinéma et la danse.

Au Semestre 2, l'accent est mis sur les connaissances et les méthodes spécifiques liées aux arts du spectacle avec des modules plus adaptés à son projet. Elles seront assurées par des professionnels qui interviendront également dans le cadre de projets tutorés, donnant aux étudiants l'occasion d'une expérience de terrain (suivi et finalisation d'un projet culturel défini en accord avec le commanditaire institutionnel, associatif ou privé) avant le stage de 8 semaines minimum. Ces expériences de terrain constituent un point d'orgue de la formation.

L'élaboration du projet professionnel de l'étudiant est un enjeu majeur de cette première année de Master. Y concourent les différentes enseignements, l'accompagnement à la recherche de stage, le stage lui-même et son bilan, présenté dans un rapport écrit et lors d'une soutenance orale, ainsi que le module de projet individuel, qui permet à chaque étudiant de tester la pertinence de son projet et de le consolider ou le réorienter au besoin. La candidature en Master 2 doit rendre compte de la maturation de ce projet professionnel au cours de l'année.

En **M2**, une attention particulière est accordée à **la démarche de projet** sur laquelle repose la spécificité du master.

Un projet collectif de grande ampleur mobilise sur toute l'année les étudiants qui, encadrés par des enseignants du département et des professionnels, doivent mettre à profit leurs compétences et leurs savoir-faire pour répondre à la commande d'un professionnel ou d'un organisme. Ce projet doit insuffler une dynamique dans laquelle prennent place les enseignements venant approfondir les

compétences acquises en M1 en matière de conduite de projet culturel (gestion administrative, négociation, droit, dispositifs d'aide à l'action et à la médiation culturelle) et de maîtrise des logiciels informatiques et des langues étrangères. Un stage de 6 mois offre, à l'issue du projet collectif, l'occasion d'une nouvelle expérience de terrain pour laquelle l'étudiant devrait se sentir déjà armé et en bonnes conditions pour envisager son entrée dans le monde du travail. Ce stage permet ainsi à chaque étudiant d'affiner son projet professionnel et de développer un réseau professionnel déterminant pour une insertion ultérieure.

Le parcours de spécialité, comme les deux autres parcours du master, compte pour 80% des cours en master 1 et pour 80% en master 2.

Intervenants pédagogiques et professionnels

Master 1 Action culturelle et artistique

BERGER, Gilles, PRAG en études cinématographiques (UFR LCSH)
DUPONT-CEGARRA, Soledad, Éditrice musicale, Société Soledad SARL
FARWELL, Rosemary, PRAG Anglais
KHAJEHI, Yassaman, MCF en études théâtrales (UFR LCSH)
LARDY, Caroline, MCF en études cinématographiques (UFR LCSH)
LASSAUZET, Benjamin, PRAG en musicologie (UFR LCSH)
LIABOEUF, Édith, Responsable de la Maison des Solidarités, Cournon d'Auvergne
ROUET, Claire, Programmation, communication, médiation, Baie des Singes
SEMELIN, Élise, Enseignante en danse

Master 2 Action culturelle et artistique

BLANCHIER, Raphaël, MCF en Anthropologie de la danse (UFR STAPS)
HALLER, Zoé, Docteur en Sociologie, Ecole Supérieure d'Art de Clermont Métropole (ESACM)
LALLOT, Salomé, PRAG Anglais (UFR LCC)
LECOINTRE, Leisha, PRAG Anglais (UFR LCC)
ROBINET, François, Doctorant en Histoire contemporaine (UFR LCSH)
ROUHER, Amélie, Professeur Lettres modernes, Correspondante culturelle La Comédie/Scène nationale
TRIOLAIRE, Élise, Avocate, Droit du travail et de la propriété intellectuelle, Cabinet Borie et associés
ZATLA, Rachel, Médiatrice culturelle, Clermont Auvergne Opéra

Enseignements de spécialité

SEMESTRE 1				
Bloc de compétences	UE	crédits	Vol.	Descriptif
BLOC 1. Recherche appliquée	1	3	8hCM 12hTD	Cultures et territoires • Séminaire de recherche • Séminaire méthodologique
	2	3	13,5hTD	Projet professionnel personnel
BLOC 2. Connaître le secteur professionnel et en acquérir les outils	5	3	16hTD	Le numérique au service des projets Community management <i>ou</i> PAO (au choix)
BLOC 3. Analyse et pratiques des objets culturels	6	3	8hCM, 8hTD 8hCM, 8hTD	Connaissance du secteur culturel COURS 1. Cinéma. Courants, films, réalisateur. COURS 2. Danse. Courants, performers.
	7	3	8hCM, 8hTD	Pratique spécifique du secteur culturel Pédagogie de la médiation (Théâtre)
BLOC 4. Collaborer avec les acteurs du secteur culturel	8	6	24hTD	Projet collectif
	9	3	12hCM, 12hTD	Langue vivante Anglais.
SEMESTRE 2				
Bloc de compétences	UE	crédits	Vol.	Descriptif
BLOC 1. Recherche appliquée	1	3	16hTD	Cultures et territoires Séminaire méthodologique
	2	3	13,5hTD	Projet professionnel personnel
BLOC 2. Connaître le secteur professionnel et en acquérir les outils	3	3	6hCM/6hTD	Gestion du secteur culturel Droits culturels & Culture et lien social
BLOC 3. Analyse et pratiques des objets culturels	5	3	8hCM, 8hTD 8hCM, 8hTD	Connaissance du secteur culturel COURS 1. Politiques musicales. COURS 2. Théâtre. Politiques et structures.
	6	3	8hCM, 8hTD	Pratique spécifique du secteur culturel Circuits de production et de diffusion
BLOC 4. Collaborer avec les acteurs du secteur culturel	7	3	32hTD	Projet collectif
	8	3	12hCM, 12hTD	Langue vivante Anglais.
	9	6		Stage

Semestre 1

UE1

Cultures et territoires

Séminaire de recherche

8h CM (avant Toussaint)

Ce séminaire proposera des approches multiples de l'interaction « Culture et territoires » autour de thématiques proposées par les enseignants par champs de spécialité.

Il permettra aux étudiants de prendre conscience de la diversité des problématiques de la recherche actuelle dans ces domaines et des méthodes utilisées pour les mettre en œuvre. Chaque thématique donnera lieu à des présentations de 2h. Les étudiants suivent toutes les interventions.

Objectif : Connaître la diversité des approches possibles de la thématique centrale du master ; choisir une démarche à privilégier et un tuteur de recherche.

Intervenants : Yassaman KHAJEHI, Caroline LARDY et Benjamin LASSAUZET

Séminaire méthodologique

12hTD (après Toussaint)

Ce module vise à accompagner les étudiants dans l'élaboration de leur projet de recherche en leur apportant les compétences nécessaires à la constitution d'une bibliographie de travail puis à la rédaction d'un état de l'art et d'une problématique.

Objectif : Comprendre les exigences d'un travail de recherche ; savoir identifier et utiliser les études, ressources et méthodes existantes pour définir son sujet et l'appréhender de manière pertinente.

Intervenants : Yassaman KHAJEHI

Evaluation : Dossier

Poids dans l'UE : 100%

UE2

Projet professionnel personnel

Méthodologie du projet professionnel personnel

13,5hTD

Ce module consiste en un accompagnement au développement du projet professionnel personnel de chaque étudiant. Au cours des quatre semestres du master, l'étudiant devra construire un projet professionnel coïncidant avec ses aspirations et les réalités du secteur.

Objectif : Le premier semestre sera consacré à définir et à approfondir le projet professionnel de chaque étudiant, en croisant la réflexion personnelle sur les motivations, aptitudes et attentes de chacun d'une part et la connaissance des structures, des métiers et des pratiques dans le secteur culturel et artistique d'autre part. Les sessions permettront de définir un projet professionnel, d'identifier les différents types d'emplois par structure et d'en apprécier les spécificités.

Intervenants : Edith LIABOEUF

Evaluation : Contrôle continu : définition du projet professionnel personnel ; réalisation d'une fiche de poste.

Poids dans l'UE : 100%

UE5

Le numérique au service des projets

Outils numériques au choix

16h TD par groupe

PAO (débutant, confirmé) ou Community management (appliqué au secteur culturel).

Le cours est au choix. L'étudiant choisit sa spécialité en fonction de ses besoins spécifiques, au regard de sa formation initiale de Licence.

Objectif : Maîtriser les outils numériques d'infographie (Photoshop, In Design,

Illustrator) et ceux nécessaires au Community management.

Intervenants : Gaël LE RUDULLIER (PAO) & Charlotte CARENCOTTE (Community management)

Evaluation : Productions numériques

Poids dans l'UE : 100%

UE6

Connaissance du secteur culturel

COURS 1. Cinéma

8hCM et 8hTD

Introduction aux principaux courants, réalisateurs et films-clés du cinéma de fiction.

Objectif : Acquérir une culture cinématographique dans le domaine de la fiction et s'initier à l'analyse filmique à partir d'un corpus original de films de fiction (CM). Rechercher des informations et communiquer sur un sujet précis en sélectionnant et en analysant des séquences de films liées à l'histoire du cinéma (mouvement, réalisateur, genre cinématographique) (TD).

Intervenants : Caroline LARDY

Evaluation : Contrôle continu (dossier et/ou écrit-oral)

Poids dans l'UE : 50%

Bibliographie :

- AUMONT Jacques, BERGALA Alain, MARIE Michel, VERNET Marc, *Esthétique du film*, Paris, Armand Colin, 2002.
- BAZIN André, *Qu'est-ce que le cinéma ?*, Paris, Éditions du Cerf, 2002 (1985).
- BURCH Noël, *La lucarne de l'infini. Naissance du langage cinématographique*, Paris, L'Harmattan, 2007 (1991).
- GOLIOT LETE Anne et VANOYE Francis, *Précis d'analyse filmique*, Paris, Armand Colin, 2008.
- JULIER Laurent, *L'analyse de séquences*, Paris, Armand Colin, 2011.
- MARIE Michel, *La nouvelle vague. Une école artistique*, Paris, Armand Colin, 2009.

- NOGUEZ Dominique, *Une renaissance du cinéma. Le cinéma « underground » américain*, Paris, 2002.

COURS 2. Danse.

8hCM et 8hTD

Nous questionnerons la danse, son évolution, ses esthétiques et ses appellations (classique, moderne, contemporaine), ses différents rapports au corps, sa place sur scène, sa dimension politique, sa relation aux autres arts, son rôle pédagogique et social, son rapport au spectateur. Il s'agira de fournir quelques clés de lecture, de poser des jalons en termes de références (œuvres, chorégraphes, danseurs), afin d'aiguiser curiosité et regard critique.

Objectif : Acquérir une culture chorégraphique contemporaine.

Intervenants : Élise SEMELIN

Evaluation : Contrôle continu (dossier et/ou écrit-oral)

Poids dans l'UE : 50%

Bibliographie :

- HOGHE Raymond, *Pina Bausch, Histoires de théâtre dansé*, L'Arche, 1987
- SIBONY Daniel, *Le corps et sa danse*, Seuil, La Couleur des idées, 1995
- *Dictionnaire de la danse*, dirigé par Philippe Le Moal, éd. Larousse, Paris, 1999 (réédition en 2007)

UE7

Pratique spécifique du secteur culturel

Pédagogie de la médiation. Théâtre.

6hCM et 6hTD

Objectif : Ce cours envisage d'étudier le rôle du médiateur dans les structures socioculturelles en lien avec les pratiques théâtrales et questionnera un ensemble d'activités artistiques destinées à un large public. La problématique initiale se formera autour de la question de « formation » et de « pédagogie » dans la

médiation socioculturelle. Elle embrassera les acceptions actuelles, intellectuelles et politiques, de la médiation culturelle et artistique et en interrogera les voies différenciées, les objectifs, les moyens et les résultats.

Intervenante : Yassaman KHAJEHI

Evaluation : Contrôle continu (dossier et/ou écrit-oral)

Bibliographie indicative :

- ABOUDRAR Bruno Nassim, *La Médiation culturelle*, Que sais-je ?, Paris, PUF, 2016
- CAUNE Jean, *La médiation culturelle : expérience esthétique et construction du vivre ensemble*, Grenoble, PUG, 2017
- CAUNE Jean et LAFORTUNE Jean-Marie, *La médiation culturelle : le sens des mots et l'essence des pratiques*, Québec, PUQ, 2012
- CHAUMIER Serge et MAIRESSE François, *La médiation culturelle*, Paris, Armand Colin, 2013
- SAADA Serge, *Et si on partageait la culture ? Essai sur la médiation culturelle et le potentiel du spectateur*, Paris, Éditions de l'Attribut, 2011

Poids dans l'UE : 100%

UE8

Projet collectif

24hTD

Réalisation d'un projet culturel pour le compte d'un commanditaire professionnel (institutionnel, associatif, privé).

Objectif : Mettre en application dans un contexte professionnel effectif les enseignements dispensés dans le cadre du master. Concevoir une méthodologie de travail adaptée à la conduite d'un projet culturel collectif, mieux connaître l'environnement culturel local.

Intervenants : Caroline LARDY et Claire ROUET

Evaluation : Contrôle continu (réalisation du projet, rapport et soutenance du projet)

Poids dans l'UE : 100%

UE9

Langue étrangère

Anglais. Domaine culturel des arts du spectacle dans les pays anglo-saxons

12hCM et 12hTD

Objectif : The programme entails work on all four skills (listening, reading, speaking and writing) with an emphasis on oral expression. We will look at current cultural events and work on themes linked to the cultural scene in the UK (and US). Students will acquire useful vocabulary and knowledge using authentic documents and multi-media facilities. Active professional and functional language skills will also be acquired, such as presenting and defending a point of view or project, negotiating, debating and discussing, chairing a meeting, interviewing cultural actors, introducing guest speakers, opening a cultural event etc.

Intervenants : Rosemary FARWELL

Evaluation : Contrôle continu (écrit et oral)

Poids dans l'UE : 100%

Semestre 2

UE1

Cultures et territoires

Séminaire méthodologique

16hTD

Les heures se répartissent en 16hTD par approche de recherche (soit 8 séances de 2h par approche).

Ce module permettra d'appréhender la structuration d'un article de recherche et d'accompagner les étudiants dans la définition de leur problématique, la présentation de leur méthode spécifique, la construction de leur plan et l'élaboration de leur introduction.

Objectif : À travers l'étude d'articles scientifiques choisis et l'appréhension des méthodologies de recherche propres à leurs approches, les étudiants structurent leur article de recherche et engagent la rédaction de leur introduction.

Intervenants : ATER

Evaluation : Contrôle continu

Poids dans l'UE : 100%

UE2

Projet professionnel personnel

Méthodologie du projet professionnel personnel

13,5hTD

Ce module permettra d'approfondir le travail de recherche initié au premier semestre pour consolider le projet individuel culturel et professionnel de l'étudiant.

Objectif : Ce second semestre sera consacré à la découverte des environnements professionnels. Les étudiants réaliseront des entretiens professionnels en lien avec leurs projets. À partir du travail menée au premier semestre, chaque étudiant questionnera des parcours professionnels en s'intéressant aux structures dans lesquelles ont évolué les agents. Il analysera les différents aspects de leurs fonctionnements, à partir d'atelier menés ensemble lors des différentes séances : caractéristiques artistiques et culturelles, contexte territorial et concurrentiel, structuration juridique, fonctionnement opérationnel, modèle économique.

Intervenants : Edith LIABOEUF

Evaluation : Contrôle continu : définition d'un questionnaire d'interview ; compte-rendu des entretiens ajusté au projet professionnel de l'étudiant

Poids dans l'UE : 100%

UE3

Gestion du secteur culturel

COURS Droits culturels & Culture et lien social.

6hCM & 6hTD

Ce cours permettra d'appréhender les droits culturels tels que définis par la déclaration de Fribourg et leur mobilisation dans la définition et la mise en œuvre des nouvelles politiques culturelles de territoire. Ils seront appréhendés dans leurs dimensions européenne, nationale, régionale et locale à partir d'études de cas croisées originales. Ce cours questionnera les dynamiques actives d'association des publics et des habitants à la co-conception de projets culturels partagés. Ce cours s'intéressera également aux relations entre culture et lien social tant d'un point de vue entrepreneurial, à travers le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS), que d'un point de vue strictement culturel et social (dialogue entre champs de spécialité et d'intervention différents, co-construction entre professionnels, association des publics dits « empêchés » ou « éloignés » de la culture, problématiques territoriales). Ce cours s'appuiera sur des études de cas originales.

Objectif : Comprendre les enjeux liés aux droits culturels et à leur mise en œuvre sur le terrain. Comprendre les enjeux liés à la mise en œuvre de projets croisés entre les champs culturels et sociaux.

Intervenants : Geoffrey VOLLAT

Evaluation : Ecrit terminal

Poids dans l'UE : 50%

UE5

Connaissance du secteur culturel

COURS 1. Politiques musicales

8hCM et 8hTD

Objectif : Ce cours est conçu en deux grands axes. La première partie du semestre sera consacrée à l'étude de l'histoire récente des politiques musicales en France (de 1959 à nos jours), et notamment aux évolutions des approches politiques concernant la diffusion, la création, l'éducation, la démocratisation, la diversité musicale... La deuxième partie traitera plus précisément de la question de la médiation musicale, définie comme ce qui favorise la rencontre d'une œuvre avec un public. Il s'agira notamment de travailler sur les supports audio-visuels.

Intervenant : Benjamin LASSAUZET

Evaluation : Contrôle continu (dossier ou oral) et examen terminal écrit (3h).

Bibliographie indicative :

- BORDEAUX Marie-Christine, « La médiation culturelle en France, conditions d'émergence, enjeux politiques et théoriques », Actes du Colloque international « Culture pour tous », Montréal, décembre 2008.
- DARRE Alain (dir.), *Musique et politique. Les répertoires de l'identité*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1996.
- GIRARD Augustin, « Les politiques culturelles d'André Malraux à Jack Lang : ruptures et continuités, histoire d'une modernisation », *Hermès*, 1996, p. 27-41.
- HENNION Antoine, *La passion musicale. Une sociologie de la médiation*, Paris, Métailié, 1993.
- URFALINO Philippe, *L'invention de la politique culturelle*, La documentation française, 1996.

Poids dans l'UE : 50%

COURS 2. Théâtre. Politiques et structures.

8hCM et 8hTD

Histoire du théâtre et des pratiques théâtrales de la Révolution française à nos jours (XIXe-XXe siècles) en France Le cours proposera un panorama sur les politiques culturelles menées successivement, les structures de production des spectacles et les salles, la direction et la mise en scène des spectacles, les principaux genres dramatiques et courants dramatiques, sans oublier les publics et la critique.

Objectif : Acquérir une large culture historique théâtrale permettant de mieux apprécier les enjeux structurels dramatiques contemporains (réhabilitation et/ou construction des théâtres, choix et évolution des répertoires et des programmations, parcours et réseaux d'artistes – direction, mise en scène, jeu). Connaître les temps, les ruptures, les politiques et les textes qui ont fait l'histoire du théâtre à l'époque contemporaine.

Intervenant : ATER

Evaluation : Contrôle continu (dossier ou oral) et examen terminal écrit (3h).

Poids dans l'UE : 50%

UE6

Pratique spécifique du secteur culturel

Circuits de production et de diffusion musicales.

8hCM et 8hTD

Objectif : Comprendre l'évolution et la pluralité des dispositifs de production, de distribution et les réseaux mis en jeu dans les arts du spectacle. Ce cours aura pour objet la connaissance du secteur lié à la production phonographique et à l'édition musicale. Sera notamment abordée la chaîne de production du disque, de ses utilisations primaires à ses utilisations

secondaires (définitions, contractualisations, enjeux). Un éclairage particulier sera apporté sur les modalités de financement des projets de production.

Intervenants : Soledad DUPONT-CEGARRA

Evaluation : Contrôle continu (dossier ou oral) et examen terminal écrit

Poids dans l'UE : 100%

UE7

Projet collectif

32hTD

Réalisation d'un projet culturel pour le compte d'un commanditaire professionnel (institutionnel, associatif, privé).

Objectif : Mettre en application dans un contexte professionnel effectif les enseignements dispensés dans le cadre du master. Concevoir une méthodologie de travail adaptée à la conduite d'un projet culturel collectif, mieux connaître l'environnement culturel local.

Intervenants : Caroline LARDY et Claire ROUET

Evaluation : Contrôle continu (réalisation du projet, rapport et soutenance du projet)

Poids dans l'UE : 100%

UE8

Langue étrangère

Anglais. Performing Arts (danse, théâtre) américains et anglais (16^e-21^e s.)

12hCM et 12hTD

Intervenants : Rosemary FARWELL

Evaluation : Contrôle continu (dossier et oral) et examen terminal écrit

Poids dans l'UE : 100%

UE9

Stage

Stage de 2 à 4 mois (8 semaines minimum)

Objectif : Mettre en application les compétences acquises durant l'année en conduite de projet culturel.

Evaluation : Rapport et soutenance

Poids dans l'UE : 100%

SEMESTRE 3

Bloc de compétences	UE	crédits	Vol.	Descriptif
BLOC 1. Recherche appliquée	1	3	16hTD	Cultures et territoires Séminaire méthodologique
	2	3	13,5TD	Projet professionnel personnel
BLOC 2. Connaître le secteur professionnel et en acquérir les outils	4	3	8hCM, 8hTD	Cours de spécialité. Droit du secteur culturel
	5		8hCM, 8hTD	Cours de spécialité Sociologie de la culture 1.
BLOC 3. Analyse et pratiques des objets culturels	6	3	8hCM, 8hTD 8hCM, 8hTD	Connaissance du secteur culturel COURS 1. Théâtre. Du peuple au citoyen. COURS 2. Anthropologie de la danse.
	7	3	8hCM, 8hTD	Pratique spécifique du secteur culturel Pédagogie de la médiation (Musique)
	8	3	12hCM, 12hTD	Anglais.

SEMESTRE 4

Bloc de compétences	UE	crédits	Vol.	Descriptif
BLOC 1. Recherche appliquée	1	3	4hCM 16hTD	Cultures et territoires Séminaire de recherche Séminaire méthodologique
	2	3	16hTD	Projet professionnel personnel
BLOC 2. Connaître le secteur professionnel et en acquérir les outils	4	3	8hCM, 8hTD 8hCM, 8hTD	Cours de spécialité COURS 1. Pédagogie de la médiation (Cinéma). COURS 2. Sociologie de la culture 2.
BLOC 3. Analyse et pratiques des objets culturels	5	3	8hCM, 8hTD 8hCM, 8hTD	Connaissance du secteur culturel COURS 1. Théâtre contemporain COURS 2. Histoire sociale du rock
	6	3	12hCM, 12hTD	Connaissance du secteur en langue étrangère Winter School à l'étranger
BLOC 4. Collaborer avec les acteurs du secteur culturel	7	3	32hTD	Projet collectif
	8	9		Stage

Semestre 3

UE1

Cultures et territoires

Séminaire méthodologique

16h TD

Ce module permettra d'appréhender l'écriture d'un article de recherche et d'accompagner les étudiants dans la finalisation de celui-ci au regard de critères scientifiques partagés.

Objectif: Mener à terme un projet de recherche scientifique.

Intervenants : Benjamin LASSAUZET

Evaluation : Écrit

Poids dans l'UE : 100%

UE2

Projet professionnel personnel

16hTD

Approche analytique et comparée des réseaux professionnels.

Objectif: À travers les projets professionnels des étudiants et des études de cas concrètes, les étudiants apprennent à définir un réseau professionnel : définir des relations professionnelles, construire une approche professionnelle, penser une stratégie de développement de réseau. Les séances permettront d'appréhender les articulations des réseaux professionnels (réseaux professionnels et privés, identité numérique et réseaux techniques et d'affaire, partenariats et collaboration). Elles offriront des clefs aux étudiants afin de développer et de faire vivre un réseau (événementiel, maintien de contact, relations publiques, mises en relation, cooptation, groupes).

Intervenants : Edith LABOEUF

Evaluation : Contrôle continu : cartographie du réseau professionnel ; édition de documents professionnels (CV, lettres de motivation...).

Poids dans l'UE : 100%

UE4

Cours de spécialité

Droit du secteur culturel

8hCM et 8hTD

Objectif: Ce cours a pour objet la maîtrise juridique et légale appliquée au domaine culturel. Il s'agira dans un premier temps d'observer et de comprendre les enjeux liés au Droit du Travail (et donc à l'embauche dans le secteur du spectacle vivant) ; et dans un second temps, il s'agira de saisir et d'analyser tous les aspects liés au Droit d'Auteur (appliqué en particulier aux domaines cinématographique et musical).

Intervenants : Élise TRIOLAIRE

Evaluation : Examen terminal

Poids dans l'UE : 100%

UE5

Cours de spécialité

Sociologie de la culture 1.

Publics et non publics. Enquête.

8hCM et 8hTD

Objectif: De quelles manières les goûts et les pratiques culturelles sont-ils construits puis redéfinis au fil des expériences et des espaces sociaux traversés par les individus ? Quels sont les effets des politiques de démocratisation culturelle sur les inégalités d'accès à la culture ? Comment rendre compte des changements concernant le sens accordé à la notion de « public(s) » - non plus perçu comme un ensemble homogène mais appréhendé dans sa diversité et sa complexité ? Ce cours sera l'occasion de

faire un tour d'horizon des principaux objets de recherche de la sociologie de la culture ainsi que des approches et des outils développés par les sociologues pour étudier la culture et ses publics. Ce cours permettra ainsi d'aborder les outils indispensables à la réalisation d'études quantitatives et qualitatives sur les publics et les pratiques culturelles.

Intervenante : Zoé HALLER

Evaluation : Contrôle continu (écrit ou oral) et examen terminal écrit(3h).

Bibliographie indicative :

- Coulangeon P., *Culture de masse et société de classe. Le goût de l'altérité*, Paris, PUF, 2021.
- Détréz C., *Sociologie de la culture*, Paris, Armand Colin, « Coursus », 2014.
- Donnat O., *Les publics de la culture, politiques publiques et équipements culturels*, Paris, Presses de sciences Po, 2003.
- Esquenazi, J., *Sociologie des publics*, Paris, La Découverte, 2009.

Poids dans l'UE : 100%

UE6

Connaissance du secteur culturel

COURS 1. Théâtre. Du peuple au citoyen. 8hCM et 8hTD

Objectif: Les pratiques théâtrales contemporaines et la diffusion des répertoires ayant accompagné chaque renouvellement de celles-ci posent indiscutablement la question des relations de leurs principaux animateurs et de leurs publics. Les projets politiques et les réalisations esthétiques interrogent les rapports aux publics et au peuple. Depuis la Révolution française jusqu'au second 20^{ème} siècle, les pratiques théâtrales accompagnent les mouvements politiques de l'histoire et se pensent en termes d'instruction publique et d'éducation populaire. Qu'elles visent à promouvoir un système de valeurs alors inédites, ambitionnent un renouvellement esthétique, redéfinissent le rôle du peuple

ou défendent de nouveaux modèles de théâtre public et citoyen.

Intervenant : ATER

Evaluation : Contrôle continu (écrit ou oral) et examen terminal écrit (3h)

Bibliographie indicative :

- Philippe BOURDIN et Gérard LOUBINOX, *Les arts de la scène et la Révolution française*, Clermont-Ferrand, PUBP, 2004.
- Jean CAUNE, *La Culture en action : de Vilar à Lang, le sens perdu*, Grenoble, PUG, 1992.
- Sandrine DUBOUILH, *Une architecture pour le théâtre populaire (1870-1970)*, Paris, Actualités de la scénographie, 2012.
- Catherine FAIVRE-ZELLNER, *Firmin Gémier, hérald du théâtre populaire*, Rennes, PUR, 2006.
- Laurent FLEURY, *Le TNP de Vilar. Une expérience de démocratisation de la culture*, Rennes, PUR, 2006.
- Bérénice HAMIDI-KIM, *Les cités du théâtre politique en France depuis 1989*, Montpellier, L'Entretiens, 2013.
- Romain ROLLAND, *Le Théâtre du peuple, essai d'esthétique d'un théâtre nouveau*, Paris, Albin Michel, 1913, réédition Bruxelles, Complexe, 2003.

Poids dans l'UE : 50%

COURS 2. Anthropologie de la danse.

8hCM et 8hTD

Objectif: Ce cours propose une réflexion autour du geste en danse ; il permet une première approche de l'anthropologie de la danse à partir de pratiques contemporaines.

Intervenants : Raphaël BLANCHIER

Evaluation : Contrôle continu

Poids dans l'UE : 50%

UE7

Pratique spécifique du secteur culturel

Pédagogie de la médiation.

8hCM et 8hTD

Objectif: La médiation culturelle désigne l'ensemble des pratiques et des actions

visant à mettre en relation une œuvre artistique ou une proposition culturelle et ses publics. La médiation peut s'envisager comme une pratique pédagogique de sensibilisation. Le cours est conduit en situation auprès de jeunes publics et en partenariat avec le Centre Lyrique Clermont Auvergne.

Intervenantes : Benjamin LASSAUZET & Rachel ZATLA

Evaluation : Contrôle continu : travaux pratiques

Poids dans l'UE : 100%

UE8

Projet collectif

24hTD

Réalisation d'un projet culturel pour le compte d'un commanditaire professionnel (institutionnel, associatif, privé).

Objectif : Mettre en application dans un contexte professionnel effectif les enseignements dispensés dans le cadre du master. Concevoir une méthodologie de travail adaptée à la conduite d'un projet culturel collectif, mieux connaître l'environnement culturel local.

Intervenants : Édith LIABOEUF, Amélie ROUHER & Caroline LARDY

Evaluation : Contrôle continu (réalisation du projet, rapport et soutenance du projet)

Poids dans l'UE : 100%

UE9

Langue étrangère

Approches du secteur professionnel culturel en Anglais.

12hCM et 12hTD

This course focuses on the development of students' knowledge of the functioning of cultural institutions in English-speaking countries. Through mastery of specific vocabulary and understanding of differing

cultural contexts found in case studies, the course is designed to allow students to feel well prepared to envisage broadening their professional horizons both within and outside the French context.

Objectif : Atteindre un niveau de compréhension et d'expression orale permettant de participer activement en anglais dans un contexte professionnel. Acquérir un vocabulaire et des repères précis concernant le domaine culturel des Arts du spectacle dans les pays anglophones. Élaborer de manière collective la Winter School du second semestre.

Intervenantes : Salomé LALLOT

Evaluation : Contrôle continu (dossier ou oral) et examen terminal écrit

Poids dans l'UE : 100%

Semestre 4

UE1

Cultures et territoires

Séminaire méthodologique

16hTD & 4hCM

Ce module permettra la finalisation de l'écriture d'un article de recherche.

Objectif : Finaliser une recherche ; valoriser une démarche de recherche ; diffuser un travail de recherche au regard des critères scientifiques de référence.

Intervenants : Caroline LARDY

Evaluation : Écrit

Poids dans l'UE : 100%

UE2

Projet professionnel personnel

16h TD

S'engager vers l'emploi : un pas vers l'embauche. Les séances permettront aux étudiants de se préparer à la perspective de l'entretien professionnel à travers des mises en situation pratique et des jeux de rôle. Chaque exercice donnera lieu à des bilans afin de permettre aux étudiants de mieux comprendre les enjeux de l'entretien professionnel et de déterminer les bonnes attitudes à adopter.

Objectif : Se préparer à un entretien d'embauche ; endosser les rôles du candidat et du recruteur pour mieux cerner les enjeux de l'exercice.

Intervenants : Edith LIABOEUF

Evaluation : Contrôle continu

Poids dans l'UE : 100%

UE4

Cours de spécialité

COURS 1. Pédagogie de la médiation (cinéma).

8hCM et 8hTD

Le cours vise à articuler des connaissances théoriques concernant les pôles d'éducation à l'image et ses enjeux sur un territoire donné avec une pratique centrée sur des rencontres avec des professionnels du cinéma et de la médiation culturelle lors du Festival International du Court-Métrage de Clermont-Ferrand.

Objectif : Apprendre à connaître le fonctionnement et les enjeux de l'éducation à l'image par le prisme d'une problématique spécifique. Mettre en place des modules audiovisuels destinés à accompagner des œuvres et des démarches artistiques auprès du public. Prendre conscience de

l'importance de la notion de médiation en tant que lien effectif et articulation partenariale entre l'éducation et la culture.

Intervenant : Gilles BERGER

Evaluation : Contrôle continu (oral ou écrit) et travaux pratique

Poids dans l'UE : 50%

COURS 2. Sociologie de la culture 2.

Sociologie du travail artistique

8hCM et 8hTD

Objectif : A rebours des représentations traditionnelles qui valorisent l'individualité du travail créateur, le concept de « monde de l'art », forgé par le sociologue Howard Becker, a mis en évidence la dimension collective de la production artistique. Ses travaux, comme ceux d'autres sociologues, ont souligné le poids des conditions matérielles et des interactions entre l'ensemble des acteurs qui composent la scène artistique actuelle à la fois dans le processus de création et dans la construction des carrières artistiques. En mobilisant les recherches pionnières et des travaux plus récents et en portant une attention particulière aux arts plastiques, ce cours s'intéressera aux différents acteurs qui organisent et animent ces mondes de l'art autant qu'ils en subissent les conventions et les contraintes. Ce cours abordera également la grande diversité des conditions de travail des artistes ainsi que les mobilisations collectives portées par les artistes et les professionnelles de la culture.

Bibliographie indicative :

Becker H. S., *Les Mondes de l'art*, Paris, Flammarion, 1982 (trad. fr., 1988).

Bureau M., Perrenoud M., Shapiro R., *L'Artiste pluriel. Démultiplier l'activité pour vivre de son art*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires de Septentrion, 2009.

Heinich, N., *Le Triple Jeu de l'art contemporain*, Paris, Minuit, 1998.

Menger P., *Le Travail créateur. S'accomplir dans l'incertain*, Paris, Gallimard/Seuil, 2009.

Moulin R., *L'Artiste, l'institution et le marché*, Paris, Flammarion, 1992 (1967).

Intervenant : Zoé HALLER

Evaluation : Contrôle continu (oral ou écrit)
et examen terminal écrit (3h)

Poids dans l'UE : 50%

UE5

Connaissance du secteur culturel

COURS 1. Théâtre. Esthétiques et mises en scène contemporaines.

8hCM et 8hTD

Objectif : Le cours appréhendera les grands mouvements et tendances actuelles de la création contemporaine théâtrale. Il s'agira d'offrir un panorama le plus complet possible de la scène contemporaine française et européenne. Un accent particulier pourra être mis sur certaines tendances dramaturgiques et esthétiques actuelles comme celles de la performance ou du théâtre documentaire. Afin d'appréhender au mieux cette création contemporaine, les étudiants seront invités à découvrir un ensemble de spectacles.

Bibliographie indicative :

- PAVIS Patrice, *Le théâtre contemporain. Analyse des textes de Sarraute à Vinaver*, Paris, Nathan, 2002.
- PAVIS Patrice, *Dictionnaire de la performance et du théâtre contemporain*, Paris, Armand Colin, 2014.
- RYNGARD Jean-Pierre, *Nouveaux territoires du dialogue*, Arles, Actes Sud, 2005.
- SARRAZAC Jean-Pierre, *Poétique du drame moderne et contemporain*, Saulxures, Circé, 2005.

Intervenants : Amélie ROUHER

Evaluation : Contrôle continu (oral ou écrit)
et examen terminal écrit (3h)

Poids dans l'UE : 30%

COURS 2. Musique. Histoire du rock et de la pop.

8hCM, 8hTD

Objectif : Apparu dans les années 1950 aux États-Unis, le rock s'est imposé au sein des

musiques populaires comme l'un des genres musicaux les plus féconds, non sans connaître de multiples développements esthétiques depuis le rock'n'roll jusqu'au Metal extrême. Il s'agira d'envisager comment son histoire s'est inscrite dans l'évolution du contexte social, économique et politique de la deuxième moitié du XXème siècle à nos jours, non seulement aux États-Unis et au Royaume-Uni, mais également sur le continent européen (principalement en Europe de l'ouest) et dans ses marges (Amérique du Sud, Commonwealth).

Intervenant : François ROBINET

Evaluation : Contrôle continu (oral ou écrit)
et examen terminal écrit (3h)

Bibliographie indicative :

- FRITH Simon, *The Sociology of Rock*, Londres, Constable, 1978.
- PIRENNE Christophe, *Une histoire musicale du rock*, Paris, Fayard, 2011.
- Pour prolonger : voir les ouvrages par genres et groupes aux éditions Camion Blanc & Le Mot et le Reste.

Poids dans l'UE : 50%

UE6

Connaissance du secteur culturel en langue étrangère

12hCM et 12hTD

This course focuses on the development of students' knowledge of the functioning of cultural institutions in English-speaking countries.

Objectif : Connaître les politiques culturelles et les principales structures et réseaux dans le domaine des arts dans les pays de langue anglaise. L'apprentissage de la connaissance de ces spécificités passera par la co-construction d'un séjour d'immersion pédagogique et professionnelle à l'étranger (San Sebastian, Milan, Bruxelles, Rotterdam, les années précédentes) et l'animation de rencontres professionnelles *in situ* en Anglais durant

une semaine au cours de l'hiver de l'année universitaire.

Intervenantes : Leisha LECOINTRE

Evaluation : Contrôle continu (dossier et oral)

Poids dans l'UE : 100%

UE7

Projet collectif

32hTD

Réalisation d'un projet culturel pour le compte d'un commanditaire professionnel (institutionnel, associatif, privé).

Objectif : Mettre en application dans un contexte professionnel effectif les enseignements dispensés dans le cadre du master. Concevoir une méthodologie de travail adaptée à la conduite d'un projet culturel collectif, mieux connaître l'environnement culturel local.

Intervenants : Édith LIABOEUF, Amélie ROUHER & Caroline LARDY

Evaluation : Contrôle continu (réalisation du projet, rapport et soutenance du projet)

Poids dans l'UE : 100%

UE8

Stage

Stage de 20 semaines minimum (soit 4 mois et 3 semaines) ; 5 mois maximum.

Objectif : Mettre en application les compétences acquises durant l'année.

Evaluation : Rapport et soutenance

Poids dans l'UE : 100%

Informations pratiques

Calendrier universitaire

Rentrée

Jeudi 14 septembre 2023

Début des cours des semestres 1 & 3 :

- Lundi 18 septembre 2023

VACANCES DE TOUSSAINT : du 28 octobre au 5 novembre 2022

VACANCES DE NOËL : du 22 décembre 2023 au 6 janvier 2024

EXAMEN DU PREMIER SEMESTRE : du 18 au 22 décembre 2023 en M1 & M2

Début des cours des semestres 2 & 4

Lundi 6 janvier 2024

VACANCES D'HIVER : du 24 février au 3 mars 2024

VACANCES DE PRINTEMPS : du 13 au 29 avril 2024

EXAMEN DU SECOND SEMESTRE : du 8 au 12 avril 2024

REMISE LIVRABLES PPP ET RECHERCHE : 29 avril 2024

Stages

À partir du 15 avril 2024

Seconde session

Du 16 au 30 septembre 2024 (après les soutenances de stage).

Secrétariat des Métiers de la culture

Le secrétariat est ouvert : du **lundi au jeudi les matins et après-midis**. Les étudiants sont encouragés à se rapprocher du secrétariat du département dès la rentrée pour enregistrer les nouveaux horaires d'ouverture. Le secrétariat peut être ponctuellement fermé lorsque cela est nécessaire (réunion, rendez-vous, absence).

Une boîte aux lettres est à votre disposition dans les locaux du département. Vous pouvez y déposer toutes vos demandes par écrit (ex : document à faire signer, demande d'attestation, demande de matériel etc.), elles seront traitées dans les meilleurs délais. Ne pas oublier de préciser votre nom et votre formation.

Enseignants

Les enseignants permanents ont leurs bureaux situés au département et sont disponibles selon leurs horaires de permanence ou sur rendez-vous. Ils

possèdent chacun une boîte aux lettres située dans les locaux de l'UFR LCSH (RDC à droite) ainsi qu'une adresse email (consulter le site Internet de l'université).

Communication interne

Les panneaux d'affichage :

Toutes les informations sont communiquées sur les panneaux d'affichage situés dans les couloirs du département au 2^{ème} étage. Vous devez les **consulter régulièrement** pour vous tenir informé des changements d'emploi du temps, de salles, des dates d'examens, des offres de stage, etc...

ENT & boîte mail universitaire

Vous retrouverez sur votre ENT toutes les informations liées à votre formation (emploi du temps, espaces de cours, relevés de notes, boîte mail...). Connectez-vous régulièrement et consultez particulièrement votre boîte mail universitaire).

L'Association des étudiants : Le comptoir culturel

Le comptoir culturel collabore financièrement à la réalisation des voyages d'études, contribue au suivi régulier de l'insertion des anciens et à la constitution d'un répertoire, et participe aux conseils du département et aux relations avec les professionnels. Les élections du Président et des membres du

bureau de l'association ont lieu dès la rentrée universitaire. Pour fonctionner l'association a besoin de vous !

Plus vous serez nombreux à vous investir dans ses activités et plus elle sera dynamique et reconnue au niveau de l'université.



Bibliothèque

Les étudiants du département des métiers de la culture inscrits dans le master DPEC peuvent emprunter des ouvrages ou périodiques à la Bibliothèque de sections (site Gergovia, 2^{ème} étage). Vous avez tous aussi à votre disposition la Bibliothèque Universitaire Marie-Hélène Lafon (site Gergovia) et la Bibliothèque Universitaire 2^{ème} cycle (Lettres et Sciences humaines - Boulevard Lafayette). Le catalogue des

bibliothèques est consultable en ligne (BU UCA).

N'hésitez pas à consulter les Informations pratiques pour connaître les horaires d'ouverture, les conditions de prêt, les services proposés par chaque bibliothèque et à vous rapprocher des bibliothécaires pour toute question relative à l'offre et aux services documentaires.

Matériel pédagogique et assistance

Pour vos exposés et vos projets collectifs, du **matériel peut vous être prêté :**

- vidéoprojecteur
- ordinateur PC portable
- rétroprojecteur
- lecteur DVD/vidéo
- caméra HD

Pour cela vous devez en faire la réservation auprès du secrétariat ou du service PICC audiovisuel (330). Une charte d'utilisation du

matériel et un cahier d'enlèvement du matériel devront être signés par les étudiants. En cas de problèmes informatiques ou concernant l'utilisation du matériel pédagogique, vous devez vous adresser au secrétariat du département.

Site et annuaire de l'Université Clermont Auvergne

Sur le site de l'université, vous trouverez des informations sur les formations de l'UCA, les services de l'UCA, les relations internationales, etc...

http://www.uca.fr

Dans l'annuaire, vous pouvez trouver le numéro de téléphone et l'adresse email d'un enseignant ou d'un service de l'Université Clermont Auvergne

Le stage professionnel

Pour valider le M1 et le M2, l'étudiant doit satisfaire aux conditions suivantes :

Durée : au cours de sa formation l'étudiant doit obligatoirement effectuer un premier stage de 8 semaines en M1 et de 20 semaines en M2. Le stage peut être effectué dans le cadre d'un service civique validé à la faveur d'une année de césure entre le M1 et le M2. Ce dernier dispositif est soumis à conditions particulières (se renseigner auprès de la scolarité).

Les dates de stage du calendrier de l'année doivent être respectées. Elles sont différentes d'un parcours à l'autre du master DPEC.

Lieu : Les stages peuvent se dérouler en France ou à l'étranger.

Convention/tuteur : pour chaque stage une convention sera établie entre l'étudiant, l'entreprise et l'université. L'étudiant se verra attribuer un tuteur enseignant chargé de suivre son stage et de le conseiller lors de la rédaction de son rapport. La convention de stage doit être obligatoirement signée avant le début de la mission.

Vie culturelle

De multiples possibilités de fréquentation de saisons culturelles et de pratiques artistiques en ateliers et stages, sont offertes aux étudiants. Ces diverses propositions sont proposées par le **Service Université Culture** et ses partenaires.

Le Service Université Culture, c'est...

- un espace de pratiques artistiques avec ses ateliers et stages
- un lieu de réflexions croisées sur l'art et la culture
- des rencontres avec des professionnels de la culture
- un lieu de conseils pour les projets professionnels et/ou artistiques
- une structure d'accueil de stagiaires
- un espace d'information sur les spectacles de la région et un lien avec les structures culturelles extérieures

L'assiduité est obligatoire pendant toute la durée de l'atelier. La validation a lieu au 2ème semestre.

Vous aurez la possibilité de vous inscrire dans les ateliers de votre choix dans les bureaux du SUC dès la rentrée et selon le protocole sanitaire. L'inscription est immédiate ; aucune pré-inscription n'est nécessaire.

Détails et contenus des ateliers sur le site du Service Université Culture

Adresse : 29 boulevard Gergovia, 63037 Clermont-Ferrand, Cedex

Téléphone : 04.73.34.66.03

Site : <https://culture.uca.fr/>

Mail : suc@uca.fr

Règlement général

Absences

Les cours : L'assiduité aux cours est de règle dans nos filières.

La présence aux cours, interventions de professionnels, conférences, sorties terrain, est obligatoire. Nous vous rappelons qu'une semaine de cours commence le lundi matin et se termine le samedi midi.

Toute absence devra être justifiée par un certificat médical (ou autre justificatif) présenté dans un délai de huit jours au secrétariat des Arts du spectacle (206).

Les absences non justifiées seront sanctionnées lors des délibérations d'examens en fin de semestre.

Les examens.

Toute absence à un examen (épreuve terminale ou contrôle continu) quel que soit le motif, sera sanctionné par un zéro. En cas d'absence à un examen, pour cas de force majeure, l'étudiant doit fournir au secrétariat du département Tourisme/Arts du spectacle un certificat médical ou tout autre justificatif dans les huit jours suivant l'absence. Passé ce délai, l'absence non justifiée sera sanctionnée par un zéro.

La même règle s'applique aux travaux donnant lieu à l'attribution d'une note prise en compte dans les évaluations (rendu des rapports de stage, mémoires, TD, etc...).

Résultats, diplôme, relevé de notes

Les résultats des examens terminaux sont affichés sur l'ENT à l'issue des délibérations. Les relevés de notes sont délivrés à l'issue de la dernière délibération, en juillet. Aucun relevé de notes ne peut être délivré auparavant. Une fois le diplôme validé,

l'étudiant reçoit une attestation de réussite et un relevé de notes global. Les diplômes sont délivrés par le service de la scolarité de l'UFR LCSH au cours de l'année qui suit son obtention.

Plagiat

Le plagiat, c'est :

- s'approprier le travail créatif de quelqu'un d'autre et le présente comme sien.
- s'accaparer des extraits de texte, des images, des données, etc. provenant de sources externes et les intégrer à son propre travail sans en mentionner la provenance.
- résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots, mais en omettant d'en mentionner la source.

Le plagiat est considéré comme une grave atteinte au droit d'auteur. Pour éviter le plagiat, il faut citer vos sources :

- lorsque vous citez vos sources, vous démontrez votre capacité à avoir recherché des informations sur le sujet.
- vous permettez au lecteur de se référer facilement aux sources utilisées

La citation est le fait de reconnaître la propriété intellectuelle d'un passage de votre texte

Afin de détecter toute fraude, l'université s'est dotée d'un logiciel pour déterminer la présence de plagiat dans les différents travaux remis par l'étudiant. Si la fraude est établie, des sanctions disciplinaires seront engagées.

[Extraits, Compilatio.net]

Écriture inclusive

Charte pour une communication inclusive à l'UCA

Le langage et la communication ne sont pas neutres, les mots ont un sens. Changer le rapport au langage et aux images et donc à la pensée permet de faire progresser au quotidien l'égalité entre les femmes et les hommes.

Or, cela ne se fait pas de manière automatique ni sans une vigilance continue, car les stéréotypes de genre sont souvent reproduits de manière inconsciente.

Changer notre manière de communiquer est donc un moyen concret de faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes.

Discours, colloques, affiches, vidéos, sites web, textes officiels, nominations des équipements : la communication, qu'elle soit interne ou externe, prend des formes très diverses. Sans une vigilance continue, les stéréotypes de genre sont reproduits.

Leur présence se manifeste par trois aspects :

- un fort déséquilibre dans la représentation entre le nombre de femmes et le nombre d'hommes.

- un enfermement des femmes et des hommes dans un répertoire restreint de rôles et de situations, limitant de fait leurs possibilités d'être et d'agir.

- une hiérarchisation des statuts et des fonctions de chaque sexe au détriment des femmes.

Or une exposition récurrente des citoyennes

et citoyens à une communication influencée par les stéréotypes de genre renforce les inégalités entre les femmes et les hommes.

Pour renverser cette tendance, l'UCA a l'ambition de promouvoir une communication globale, inclusive et sans biais de genre. Pour ce faire, elle s'engage à veiller notamment :

- à une représentation équilibrée entre expertes et experts lors de colloques scientifiques, de conférences ou de grandes manifestations universitaires ;
- à communiquer par oral sans biais de genre ;
- aux visuels utilisés dans les différents supports de communication ;
- à rédiger sans biais de genre.

L'Université Clermont Auvergne (UCA) décide d'adopter une communication inclusive dans l'ensemble de ses documents officiels, nouveaux ou en révision, en particulier dans ses règlements, directives, rapports, offres d'emploi.

Elle demande également à l'ensemble de la communauté universitaire d'utiliser la communication inclusive dans l'ensemble de sa communication professionnelle (journaux, magazines, newsletters, sites internet, courriel, courrier...) selon les principes de base énoncés dans cette charte.

5 principes de base pour la rédaction

S'exprimer et rédiger en s'adressant d'emblée à un public mixte et en tenant compte de la diversité permet de réduire également les biais de communication. L'adaptation d'un texte à la rédaction inclusive requiert une certaine souplesse pour articuler les différentes règles. Il est souvent préférable de

varier les principes et de les combiner afin de créer un texte intelligible et fluide.

1. Réintroduire systématiquement le féminin des noms de métiers, titres et fonctions, lesquels ont le plus souvent des siècles d'existence. Pour cela, ajouter une terminaison féminine au radical du mot.

Exemples : autrice, chercheuse, doyenne, maîtresse, professeure, rectrice.

2. Pratiquer la double flexion (doublet).

Exemples : le vice-recteur et la vice-rectrice, celles et ceux, tous et toutes.

2.1- Respecter ce faisant l'ordre alphabétique.

Exemples : le chercheur et la chercheuse, le recteur et la rectrice, le collaborateur et la collaboratrice, les étudiantes et les étudiants, elles et ils

2.2- Adopter ce faisant l'accord de proximité (accord au plus proche), ce qui permet, si on respecte l'ordre alphabétique, d'alterner dans un texte les accords au masculin ou au féminin.

Exemples : les vice-recteurs et les vice-rectrices sont nombreuses ; les doyennes et doyens sont satisfaits.

3. Utiliser les mots englobants (langage épïcène) qui permettent d'inclure toutes les personnes.

Exemples : la classe, le groupe, l'équipe de recherche, la direction, la présidence ; le corps

professoral, étudiantin, administratif et technique ; le personnel enseignant, le collège professoral ; les membres du rectorat, du personnel ; les personnes, les responsables, les titulaires d'un master, les bénéficiaires d'une bourse.

4. Utiliser l'infinitif.

Exemples : être titulaire d'un doctorat ; être capable de travailler en équipe.

5. Opter pour la forme contractée avec le point médian uniquement quand les autres principes ne peuvent être appliqués. Utiliser la barre oblique quand la terminaison du mot le requiert et seulement lorsque le doublet n'est pas possible (manque d'espace).

Exemples avec le point médian : professeur·e, étudiant·e.

Exemples avec la barre oblique lorsque le doublet n'est pas possible (manque d'espace) : collaborateur/ricer, administrateur/ricer, chercheurs/euses, huissier/ère.

Ce faisant, utiliser la barre oblique pour les déterminants.

Exemples : la/le professeur·e / sa/son doctorant·e

6 principes pour une communication visuelle non-sexiste et inclusive

1. Représenter les femmes et les hommes en nombre égal.

2. Veiller à la représentation des activités exercées.

Éviter d'associer par la représentation les femmes à des activités d'exécution et les hommes à des fonctions de décision. Éviter d'exclure les femmes ou les hommes de certaines disciplines : veiller à représenter, par exemple, des hommes infirmiers et des femmes physiciennes.

3. Veiller à l'attribution d'objets, de vêtements et de couleurs.

Ne pas limiter le matériel technique aux hommes : montrer par exemple des femmes

utilisant un ordinateur ou un matériel de laboratoire. Ne pas réserver aux hommes les tenues professionnelles (costume-cravate, blouse de laboratoire, tige universitaire, etc.) et aux femmes les vêtements décontractés, associés à la vie privée. Éviter de réserver les tons pastel aux femmes et les couleurs sombres aux hommes.

4. Veiller à la représentation dans l'environnement.

Ne pas représenter systématiquement des femmes dans les espaces intérieurs et des hommes dans des espaces extérieurs. Éviter de représenter les hommes au centre et les femmes sur les côtés. Éviter la marginalisation ou la distanciation

symbolique (éviter de représenter les femmes en arrière-plan, en plus petite taille).

5. Veiller aux postures et attitudes.

Éviter de représenter les femmes dans des positions statiques, rêveuses ou passives et les hommes dans des attitudes concentrées, dynamiques et assurées. Éviter également de représenter des rapports de domination hommes/femmes : ne pas représenter un homme qui montre et une femme qui regarde ; un homme debout et une femme assise ; un

homme au premier plan et une femme au second.

6. Encourager l'inclusion et la diversité.

Les images choisies ou conçues, doivent représenter la diversité des membres de la communauté universitaire et de la société. Pour cela, dans l'ensemble des visuels, il faut veiller à représenter de façon égalitaire les différentes ethnies, morphologies, genres et orientations sexuelles Ainsi que les personnes en situation de handicap.

Lutte contre les violences sexistes et sexuelles et les discriminations

Une cellule d'écoute et d'accompagnement face aux violences sexistes et sexuelles et aux discriminations (« Alex ») existe à l'UCA : <https://www.uca.fr/universite/egalite-et-lutte-contre-les-discriminations/alex-cellule->

[decoute-et-daccompagnement-face-aux-violences-sexistes-et-sexuelles-et-aux-discriminations](https://www.uca.fr/universite/egalite-et-lutte-contre-les-discriminations/alex-cellule-). N'hésitez pas à la solliciter, ainsi que l'équipe enseignante.

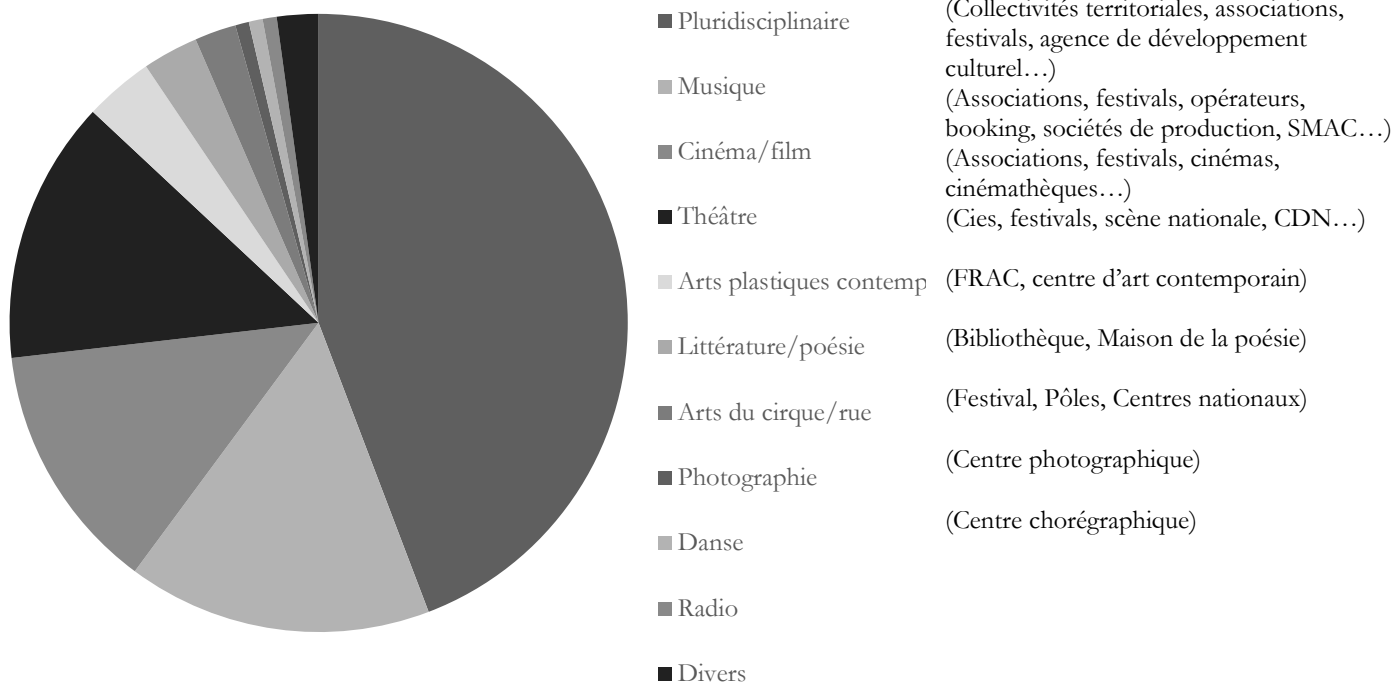


Stage & insertion professionnelle

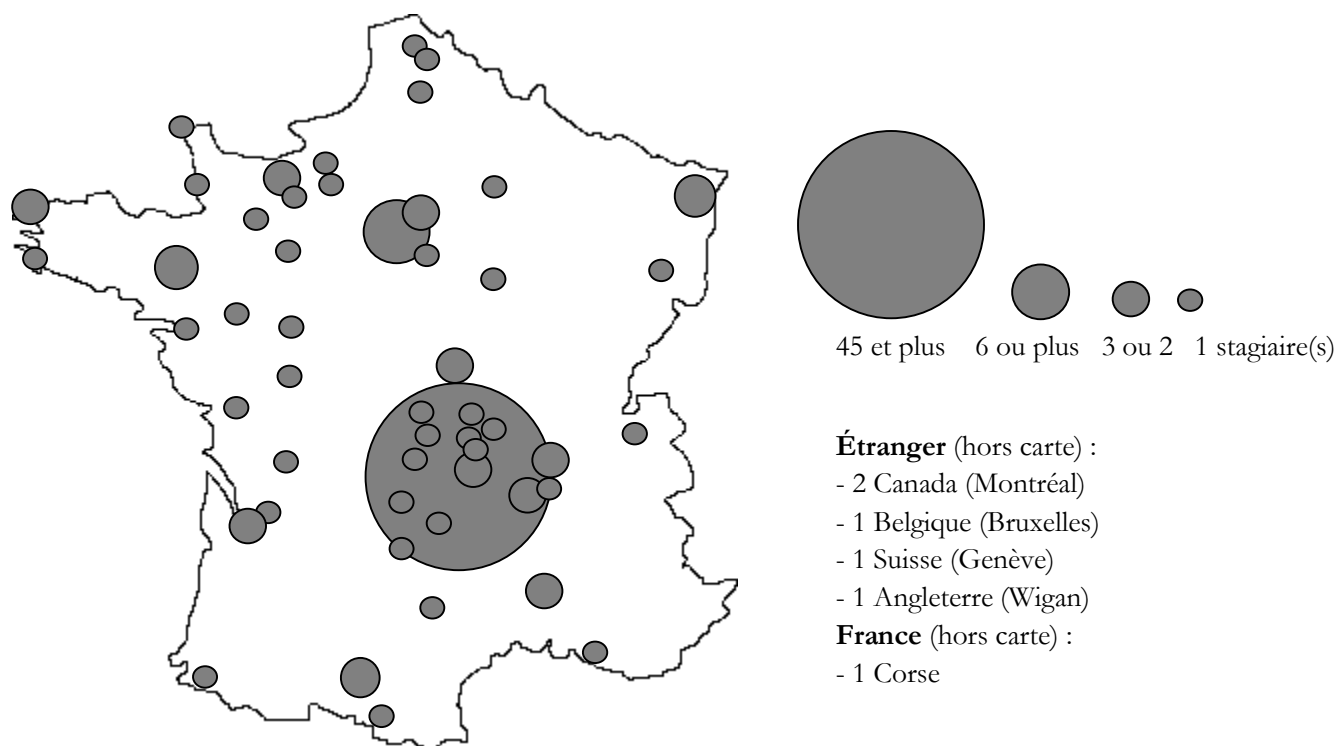
Stages professionnels Master 1

Projections statistiques
(promotions de 2013-2014 à 2019-2020)

1. Ventilation par champs artistiques et culturels



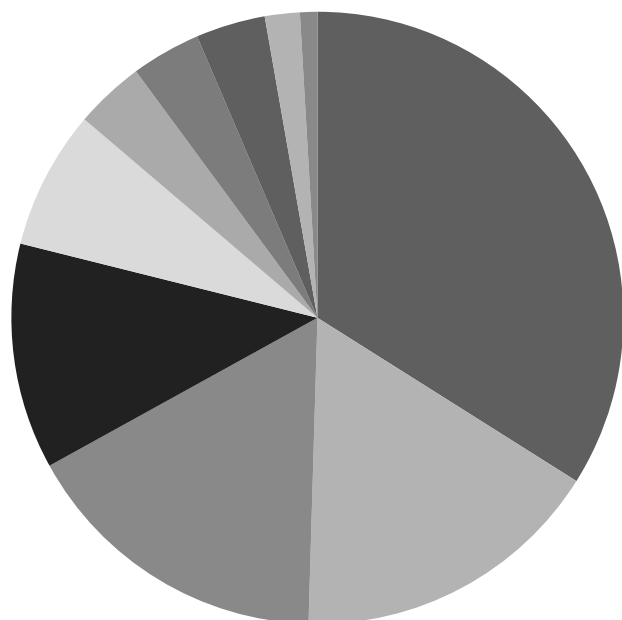
2. Répartition géographique des stagiaires.



Stages professionnels Master 2

Projections statistiques
(promotions de 2013-2014 à 2019-2020)

1. Ventilation par champs artistiques et culturels



■ Pluridisciplinaire

■ Théâtre

■ Musique

■ Cinéma/film

■ Danse

■ Arts du cirque/rue

■ Arts plastiques contemporains

■ Champ social/santé

■ Gastronomie

■ Médiathèque

(Collectivités territoriales, associations, festivals, agence de développement culturel, DRAC...)

(Cies, Scène nationale, CDN, théâtre national, CNCS...)

(Festivals, SMAC, Opéras, CRMA)

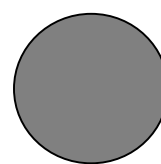
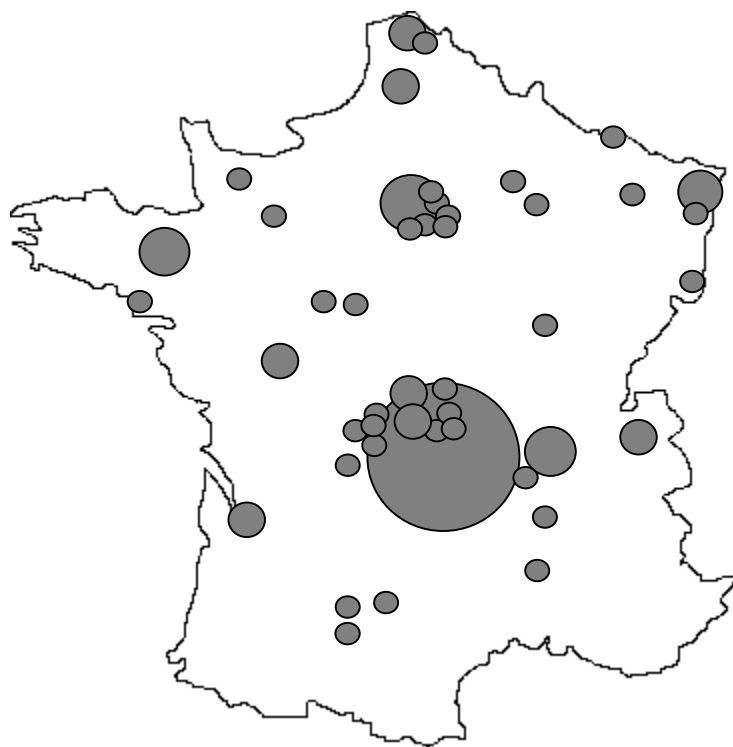
(Associations, festivals...)

(Cies, CDC)

(Festivals, CIAM, Espaces...)

(Espace de résidence, CRAC...)

2. Répartition géographique des stagiaires.



28



6

3

ou 2

1

stagiaire(s)

Étranger (hors carte) :

- 5 Bruxelles (Belgique)

- 3 Canada (Montréal)

- 2 Mexique (San Jose del Cabo)

- 2 Belgique (Bruxelles)

- 1 Espagne (Madrid)

- 1 Macédoine (Tetovo)

- 1 États-Unis (Richmond)

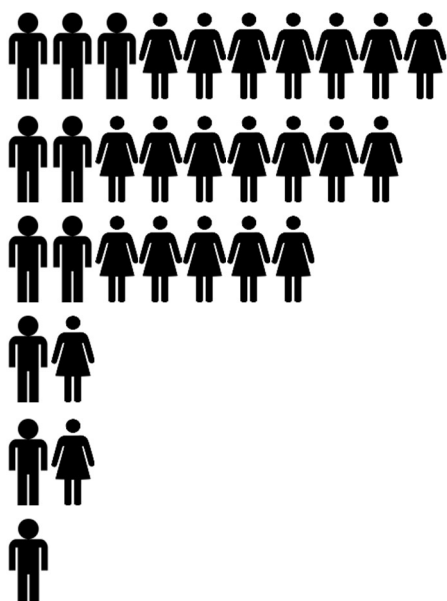
- 1 Luxembourg (Esch-sur-Alzette)

Insertion professionnelle

Diplômés

(promotions de 2013-2014 à 2019-2020)

Premiers postes occupés au terme de la formation
Enquête au 1^{er} sept. 2022



Nombre d'étudiants concernés : 98

Suivis au terme de l'enquête : 96

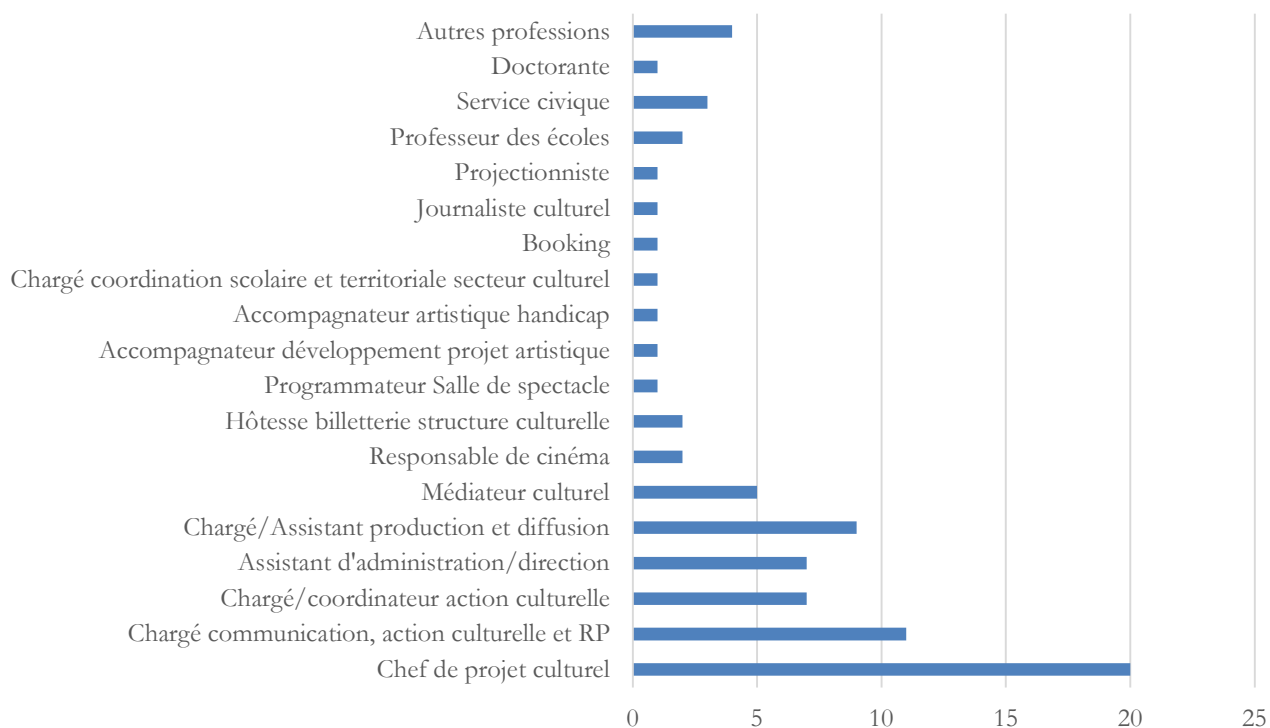
Inséré(e)s professionnellement : 80

En recherche d'emploi : 8

Service civique/césure à l'étranger : 3

Formation en cours/poursuite d'études : 5

1. Professions exercées recensées (base 80).



2. Implantation géographique

